

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **6 mars 2017**

Délibération n° 2017-1760

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Schéma d'accueil des entreprises (SAE) - Réalisation de la 10ème enquête sur les comportements d'achat des ménages - Convention avec la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole Saint Etienne Roanne 2016-2017 - Attribution d'une subvention au titre de l'année 2017

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller délégué Calvel

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 14 février 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 mars 2017

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mmes Frih, Laurent, M. Lung, Mme Vessiller, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, MM. Hugué, Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Claisse, Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Vesco (pouvoir à M. Bernard), Mme Belaziz (pouvoir à Mme Le Franc), MM. Aggoun, Fenech (pouvoir à M. Blache), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Lecerf), M. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Iehl (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à M. Barret).

Absents non excusés : M. Gachet, Mme Perrin-Gilbert.

**Conseil du 6 mars 2017****Délibération n° 2017-1760**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Schéma d'accueil des entreprises (SAE) - Réalisation de la 10ème enquête sur les comportements d'achat des ménages - Convention avec la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole Saint Etienne Roanne 2016-2017 - Attribution d'une subvention au titre de l'année 2017**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 9 février 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon s'est dotée, en 2009, d'un schéma d'accueil des entreprises (SAE) afin de contribuer à la régulation du marché foncier et immobilier et ainsi renforcer le caractère sécurisant et attractif du territoire grand lyonnais.

Outil d'anticipation, de programmation et de gestion, le SAE contribue à la lisibilité de l'offre économique de l'agglomération lyonnaise en identifiant des "territoires" stratégiques, en apportant une réponse foncière et/ou immobilière adaptée à la demande des entreprises et en hiérarchisant les opérations d'aménagement dans le temps et dans l'espace.

Le schéma directeur d'urbanisme commercial (SDUC) est la déclinaison du SAE pour le commerce. En cours de révision actuellement, il est destiné à fixer les grandes orientations de la politique d'urbanisme commercial sur le territoire de la Métropole à horizon 2020.

Sa réalisation s'est largement nourrie de l'exploitation des données de la 9° enquête sur les comportements d'achat des ménages datant de 2011.

**I - Les enjeux de la 10° enquête sur les comportements d'achat des ménages pour la Métropole de Lyon**

Conçue dans un cadre partenarial, la 10° enquête est réalisée sous le pilotage de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Lyon Métropole Saint Etienne Roanne, qui associe les collectivités et les syndicats porteurs des schémas de cohérence territoriale (SCOT) concernés et engagés dans ce cadre multilatéral.

Le périmètre géographique de l'enquête prend en compte la totalité du département du Rhône et du territoire de la Métropole ainsi que les franges mitoyennes des départements voisins de l'Ain, de l'Isère et de la Loire, correspondant à un rayon de 50 km autour de Lyon.

La Métropole de Lyon, la Chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône (CMA du Rhône), le Syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise (SEPAL), en charge du SCOT, le SCOT de l'Ouest lyonnais et le SCOT du Beaujolais sont sollicités en qualité de co-financeurs aux côtés de la CCI Lyon Métropole Saint Etienne Roanne. Pour réaliser cette enquête, cette dernière contractualise avec un prestataire, choisi dans le cadre d'une consultation.

L'enquête sur les comportements d'achat des ménages constitue un outil précieux dans l'élaboration et l'évaluation de la politique de développement commercial. Dans ce cadre, la réalisation de la 10° enquête répond à différents enjeux :

- appréhender les comportements d'achat, mesurer l'incidence de ces nouvelles pratiques de consommation pour connaître avec précision le fonctionnement de l'appareil commercial,
- alimenter les procédures d'évolution du plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) ou l'actualisation du SDUC à horizon 2020,

- fournir les éléments techniques (études sectorielles, simulations en amont des projets) nécessaires à la mise en œuvre de la politique métropolitaine ou l'accompagnement des Communes en matière d'implantation commerciale (expertise des demandes d'implantation commerciale et mesure de leurs effets).

## II - Bilan d'activité pour l'année 2016

L'année 2016 a été consacrée à la désignation du prestataire par consultation de la CCI Lyon Métropole, à la conception de l'enquête et à son lancement.

Au 28 décembre 2016, 6 993 questionnaires téléphoniques ont été réalisés soit 95 % de l'objectif. Par ailleurs, 937 questionnaires web ont également été renseignés.

## III - Calendrier 2017 et plan de financement prévisionnels

Le premier semestre 2017 sera consacré à la constitution des bases de données, à la conduite des exploitations en vue de l'élaboration d'un document commun de restitution et à l'organisation et l'animation d'un évènement de restitution des principaux résultats.

La communication des résultats détaillés sera effectuée à l'automne 2017.

Le coût global prévisionnel s'élève à 460 000 € TTC, en baisse de près de 32 % par rapport à la précédente édition (675 000 €).

Le plan de financement prévisionnel 2016 et 2017 est le suivant :

Dépenses (en €)	10° enquête	Recettes (en €)	9° enquête	10° enquête
<b>production de l'enquête dont :</b>	<b>377 000</b>	<b>Total partenaires dont :</b>	<b>475 000</b>	<b>295 000</b>
prestataire terrain		Métropole de Lyon	240 000	200 000
prestataire traitement de données		Ville de Lyon	40 000	35 000
<b>pilotage CCILM dont :</b>	<b>37 000</b>	Chambre des métiers	35 000	25 000
frais externes repérage / intérim		SEPAL	15 000	15 000
frais externes repérage / achats données		SCOT du Beaujolais	5 000	10 000
frais externes pilotage		SCOT de l'Ouest lyonnais	5 000	10 000
<b>exploitations / communication dont :</b>	<b>46 000</b>	CCI Beaujolais	35 000	0
évènement de communication		Département du Rhône	100 000	0
support de communication		CCI Lyon Métropole		
production fiches - frais externes		Saint Etienne Roanne	200 000	165 000
<b>Total</b>	<b>460 000</b>	<b>Total général</b>	<b>675 000</b>	<b>460 000</b>

La participation financière attendue de la part de la Métropole de Lyon est de 200 000 €, en baisse de 16,5 % par rapport à la 9° enquête.

Après une première subvention de 100 000 € votée en 2016 par délibération n° 2016-1292 du Conseil du 27 juin 2016, il est donc proposé au Conseil de la Métropole d'attribuer une seconde subvention de fonctionnement de 100 000 € au profit de la CCI Lyon Métropole Saint Etienne Roanne, pour la finalisation, en 2017, de la 10° enquête sur les comportements d'achat des ménages.

La convention approuvée par ladite délibération, précise les modalités de partenariat, de financement, de propriété et d'exploitation des données de cette enquête entre la Métropole de Lyon et la CCI Lyon Métropole Saint Etienne Roanne ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### **DELIBERE**

**1° - Approuve** l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 100 000 € au profit de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Lyon Métropole Saint Etienne Roanne pour la réalisation de la 10° enquête sur les comportements d'achat des ménages durant l'année 2017.

**2° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 657382 - fonction 632 - opération n° 0P01O0868.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 8 mars 2017.**